



Page 10 - Dossier

Jeunes en immersion dans nos services publics

Page 07 - Propreté



Lutte contre les mégots

Page 09 - Travaux



Restaurant scolaire

INFORMATIONS PRATIQUES

La Mairie

est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30 (sauf le jeudi à partir
de 14h30) et le samedi de 9h à 12h

8, rue de Rennes, BP 5 - 35746 Vezin le Coquet
02 99 64 52 78
mairie@ville-vezinlecoquet.fr

Les permanences en Mairie

Chaque samedi matin de 11h à 12h,
un(e) adjoint(e) assure une permanence
02 99 64 52 78 ou mairie@ville-vezinlecoquet.fr

RPE Eveil & Vous (Relais Petite Enfance)

Sur rendez-vous tous les mercredis hors
vacances scolaires de 13h30 à 17h30
02 90 02 36 85

Conciliateur de justice

Sur rendez-vous en mairie, le dernier jeudi de
chaque mois - 02 99 64 52 78

Assistantes Sociales

Les jeudis de 9h à 12h.
Sur rendez-vous au 02 22 93 67 50

La Médiathèque du Tempo

est ouverte le lundi et mardi de 14h à 18h,
le mercredi et le samedi de 10h à 18h,
le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 21h
(période scolaire), à 19h (période de vacances).

11 Contour de l'église, 35132 Vezin-le-Coquet
02 99 78 71 04
mediatheque.vezinlecoquet.fr

Les permanences au Tempo

RSA

Les mardis de 14h à 17h salle la Source.
Sur rendez-vous au 02 22 93 64 56

WE KER

Insertion sociale et professionnelle
des jeunes de 16 à 25 ans
sur rendez-vous le mardi de 9h à 17h30
02 99 78 00 78

Magazine municipal d'information

PRINTEMPS 2024

Date de parution : **Avril 2024**

Diffusion : **3 000 exemplaires**

Papier recyclé

Directeur de la publication :

René-François Houssin

Impression :

Imprimerie du Rimon

Conception et réalisation :

Service communication

Crédits photos :

**Mairie - Freepiks et associations
sauf mentions**

Dépôt légal :

ISSN 1635-2300

Imprimé avec des encres végétales,
sur papier 100% recyclé.

Sommaire

Actualités municipales	04
Développement Durable	05 - 07
Cadre de vie	08 - 09
Dossier	10 - 13
Enfance - Jeunesse	14 - 15
Vie associative	16 - 21
Expression des groupes	22 - 23
Culture	24 - 26
Économie	27

Edito

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,
Le printemps est arrivé, la nature s'épanouit, mais les premiers bourgeons semblent encore hésiter, est-ce le bon moment pour s'ouvrir ? Faut-il attendre que le printemps s'installe pour éviter tout retour du froid ? Tout va se jouer dans les prochaines semaines... Et les conséquences ? 2024 sera-t-elle une année à fruits ??

Les chants d'oiseaux témoignent d'une activité intense et nous pouvons observer tous les efforts qu'ils font pour construire leurs nids. Résisteront-ils à une éventuelle tempête ? La nature est fragile, les aléas climatiques ou humains peuvent avoir de graves conséquences sur la biodiversité. Pour nos finances, nous sommes aussi tributaires des aléas résultant de l'instabilité générale. Notre budget communal sera voté le 11 avril, mais nous constatons l'augmentation de certaines dépenses, dont les fluides en dépit de mesures d'économies mises en place. Les volumes consommés baissent mais les tarifs augmentent... La population s'accroît, d'où une incidence sur les participations intercommunales calculées entre autres en fonction du nombre d'habitants. Les charges financières sont également en augmentation, c'est normal puisqu'elles sont liées à l'emprunt pour financer partiellement le restaurant scolaire. En dépit de certaines critiques, heureusement que nous l'avons contracté par anticipation en 2022, ceci nous a permis de bloquer un taux fixe au-dessous de 3%. Les recettes ont également diminué, dont une baisse importante des droits de mutation due au volume en berne des cessions de biens immobiliers. Nous subissons ces fluctuations, et nous nous appuyons sur le travail d'experts pour bâtir nos perspectives, ce n'est pas simple. Confrontées aux mêmes problèmes, beaucoup de communes rencontrent des difficultés pour boucler leur budget. Les déclarations du Ministre de l'Économie et des Finances sont préoccupantes : quelle sera l'aide demandée aux



collectivités locales pour aider au désendettement de l'Etat ? Nous l'ignorons aujourd'hui. Quelles mesures seront prises, quel sera l'impact sur nos finances ? Mais ce qui est connu, ce sont nos difficultés actuelles et de telles mesures contribueront à aggraver nos situations. Sur le précédent mandat, pour les mêmes raisons, la dotation de l'Etat aux communes avait été baissée durant plusieurs années, ceci avait privé nos finances d'environ 500 000 €. Le risque zéro n'existe pas, mais nous devons rester optimistes, croire en un avenir meilleur et continuer d'avancer. La première phase des travaux du restaurant scolaire a commencé, après le dévoiement des réseaux, ce sont les fondations de la « production repas ». Ce début entraîne une gêne, surtout autour des écoles. Je vous remercie d'être compréhensif, c'est pour le bien-être de nos enfants. Notre responsabilité d'élus en gouvernance est d'anticiper les besoins, en tenant compte bien entendu des contraintes que vous connaissez. Les effectifs scolaires sont en constante augmentation : depuis la rentrée dernière, nous avons eu l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école maternelle publique et celle d'une classe Ulis à l'école élémentaire. Dès la prochaine rentrée, une huitième classe sera ouverte. L'augmentation de la capacité d'accueil est bien indispensable pour que tous puissent « déjeuner en paix ». Je remercie tous ceux qui travaillent ou ont travaillé pour que cette réalisation se concrétise, ainsi que tous ceux qui nous aident à mener à bien nos missions.

Votre Maire dévoué, René-François HOUSSIN



Prêt à voter ?

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024 prochain.

Les bureaux de vote seront installés à la salle des fêtes et à la salle polyvalente de 8h à 18h. Pour exercer votre droit de vote, assurez-vous d'être bien inscrit sur les listes électorales. Vérifiez en ligne sur service-public.fr votre inscription électorale, votre bureau de vote et votre numéro national d'électeur. Ne tardez pas, la date limite d'inscription est **le 3 mai 2024**.

La ville recherche des scrutateurs auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales. Ils participent aux opérations de dépouillement. Contactez le service.citoyennete@ville-vezinlecoquet.fr pour proposer vos services.

Retour en images

Vœux

Le lundi 22 janvier, la salle des fêtes de Vezin a vibré au rythme de la cérémonie des vœux.



Sous les auspices du maire, René-François Houssin, et de son équipe municipale, les convives ont été chaleureusement accueillis, inaugurant ainsi une soirée empreinte de solennité. Les discours officiels, notamment ceux de M. André Crocq, de M. Jean Luc Chenu et de M. Mickaël Bouloux, ont conféré une dimension significative à l'événement. Chacun a partagé ses perspectives et ses vœux pour l'année à venir, soulignant l'importance de la collaboration et de l'engagement communautaire. La rétrospective de l'année 2023, présentée en vidéo, a offert un voyage visuel à travers les moments forts qui ont jalonné la vie de la commune. Projets réussis, événements marquants, témoignages du dynamisme des élus, des agents, des associations ont été mis à l'honneur, exprimant ainsi la gratitude pour les efforts collectifs consentis.



Nouvelle Vie à l'EHPAD

Mardi 30 janvier, l'EHPAD de Vezin a chaleureusement accueilli 11 nouveaux résidents venus du Champ du Moulin, au Rheu, désormais fermé.

Une réception conviviale, en présence de membres des familles et d'élus, a marqué cette transition. Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) a orchestré cet événement pour assurer une intégration harmonieuse dans ce nouvel environnement. Les discours émouvants du président du CIAS, des maires du Rheu et de Vezin-le-Coquet, ainsi que de la vice-présidente du Conseil Départemental, ont souligné

Une nouvelle page de votre vie, il faut l'accueillir avec bonheur et optimisme.

l'importance de cette transition et l'attention portée au bien-être des résidents. Ces derniers sont désormais entourés d'un cadre de vie rénové et lumineux, avec des projets d'expansion pour offrir encore plus de confort et de services à Vezin.



Espace de jeux

Un nouveau jeu a été installé sur l'aire de jeux située en bas du passage de Fromveur à côté du citystade. L'ancien jeu cassé a été remplacé par un tout nouveau portique, équipé de trois balançoires conçues pour les enfants âgés de 1 à 14 ans. Cette nouvelle installation est désormais ouverte au public et nous vous invitons à venir la découvrir. (Montant des travaux : 8 200 € TTC)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mobilité

Participez au Challenge «Tout à vélo»

Pour encourager la pratique du vélo, Rayons d'Action organise avec d'autres associations bretonnes le challenge «Tout à vélo» du 6 mai au 7 juin. Le but est simple : réaliser un maximum de trajets à vélo

Participez en solo ou formez une équipe avec vos amis, collègues, votre famille : nul besoin d'être cycliste régulier ou confirmé pour participer, vous pourrez choisir votre profil, et ici ce qui compte ce n'est pas tant la performance kilométrique que la régularité de la pratique. L'inscription (gratuite) se fait sur le site rennes.challenge-velo.bzh. Pas besoin d'application ou de smartphone, vous pourrez rentrer vos trajets directement sur le site. Des défis photos viendront ponctuer le challenge pour gagner des points bonus ! Tout au long du défi, vous pourrez aussi consulter les classements en temps réel : individuels, entre équipes, mais aussi entre villes bretonnes !

Prêts à vous mettre en selle



Alors, prêts à vous mettre en selle et à faire briller notre commune ? Inscrivez-vous et rendez-vous en mai pour ce grand défi !

Concertation

La Municipalité tient à exprimer sa gratitude envers tous les contributeurs qui ont pris part à la consultation citoyenne organisée en janvier dernier concernant l'implantation des bancs dans notre commune. Vos précieuses contributions ont été soigneusement examinées, analysées et regroupées en fonction de leur pertinence. Nous sommes ravis de vous annoncer que grâce à vos suggestions et à votre engagement, cinq nouveaux bancs seront installés dans notre ville !

Changer vos pratiques !

L'ALEC du Pays de Rennes, avec Rennes Métropole, propose un service de conseil personnalisé gratuit sur la mobilité.

En 3 étapes, il évalue les besoins, propose des solutions et assure un suivi adapté. Ouvert à tous, il répond aux questions sur les déplacements, le choix des transports, et offre des informations sur les aides disponibles. Ce service de conseil s'adresse à tous les habitants qui se posent des questions sur leur mobilité : est-ce que je peux me rendre sans voiture à mon travail; est-ce que je peux bénéficier d'aide(s) pour changer ma voiture; je viens de déménager, quelles sont les solutions de mobilité sur mon territoire ? Pour bénéficier de ce conseil personnalisé, prenez rendez-vous avec un conseiller : 02 99 35 23 50 / mobilite@alec-rennes.org

Maison du vélo mobile

Sur votre marché le vendredi 24 mai à partir de 15h

Tous les services de la Maison du vélo de Rennes sont désormais disponibles dans un bus-atelier qui se déplace dans votre commune. De l'entretien à la location, en passant par les réparations et les informations, elle répond aux besoins



des cyclistes. Abonnement aux vélos en libre-service, réparation des vélos à assistance électrique, location de différents types de vélos... Profitez de ces services pratiques et découvrez les partenariats avec les associations cyclistes locales !

Nature en ville

Campagne de piégeage contre les frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des frelons asiatiques, la municipalité lance un appel à la population pour participer à la campagne de piégeage de printemps.

Cette initiative, qui se déroule actuellement et ce jusqu'au 30 avril 2024 vise à capturer les « fondatrices » avant qu'elles ne produisent leur propre colonie. En 2023, cette campagne a coûté 6 144 € contre 2 639 € en 2022. Elle comprend la destruction de 71 nids, (47 sur le domaine privé et 24 sur le domaine public). Cette statistique traduit une nette augmentation par rapport à l'année précédente, avec seulement 36 nids traités en 2022.

Pour participer à cette campagne :

- Signalez le frelon

Appelez la mairie si vous avez repéré dans votre environnement la présence de nids de frelons asiatiques (abri de jardin, tas de bois, sous-toit, coffre de volet roulant, arbres...),

Ensemble, agissons pour préserver notre environnement et notre sécurité.

Gestion différenciée

Depuis l'instauration de la gestion différenciée, plusieurs actions ont été réalisées à travers la ville, allant de la rénovation des parterres à la restructuration des zones. Au cours du mois de mars, les services des espaces verts de la ville ont entrepris le déracinement de haies de lauriers palmes. En effet, le laurier palme est une plante exotique invasive, qui n'a pas d'intérêt pour la biodiversité locale.



- Fabriquer des pièges

Messieurs Galardon et Caubel ont assuré sur le marché les 12 et 15 mars une permanence pour répondre à vos questions et vous fournir des conseils pratiques. Vous pouvez retirer en mairie un mode d'emploi de piège facile à réaliser à partir de bouteilles plastiques et d'appât adapté, ou consulter notre page internet dédiée, où vous trouverez toutes les informations nécessaires. Votre participation est essentielle dans cette lutte contre les frelons asiatiques.



Téléchargez le mode d'emploi de fabrication de pièges du printemps



Propreté urbaine

Une lutte contre les Mégots

Lors du conseil municipal de janvier, les élus de la ville de Vezin ont contractualisé avec ALCOME, pour la gestion des mégots

Face à la problématique croissante des déchets, notamment des mégots, les autorités municipales ont décidé d'agir de manière proactive. ALCOME s'est révélé être le partenaire idéal pour répondre à ce défi environnemental majeur. L'objectif principal de cette collaboration est de réduire le nombre de mégots jetés, contribuant ainsi à la préservation de notre environnement. L'organisme travaille en étroite collaboration avec les collectivités locales pour mettre en place des solutions efficaces. Grâce à des partenariats similaires avec les villes de Rennes, Liffré, Iffendic et Noyal-sur-Vilaine, ALCOME a déjà démontré son expertise et son engagement en matière de gestion des déchets. En signant ce contrat avec ALCOME le 10 janvier 2024, la ville bénéficie d'un soutien fi-

**6 603 €
d'aide pour
relever
ce défi**

nancier de 6 603€ par an pour mettre en œuvre des actions concrètes visant à résoudre le problème des mégots. De plus, ALCOME fournit gratuitement des équipements matériels tels que des cendriers de rue, des dispositifs de collecte et des cendriers de poche, pour faciliter la collecte et le recyclage des mégots. Pour en savoir plus sur les actions d'ALCOME et son engagement en faveur de l'environnement, vous pou-



vez consulter leur site internet alcome.eco. La Ville s'engage fermement dans cette lutte contre les mégots et compte sur la participation active de tous les citoyens pour atteindre cet objectif commun de préservation de notre environnement.

Opération TRITOUT

Samedi 11 mai, une opération Tritout et une collecte de déchets encombrants et dangereux est organisée.

L'occasion de vous débarrasser de vos déchets, gratuitement. Les déchets acceptés : mobiliers, literie, vélos, portes, fenêtres, gros électroménager, déchets ménagers dangereux (piles, peintures, aérosols, etc). Rappel : ces déchets ne sont en aucun cas à déposer sur la voie publique. Hors opération de tri, ces déchets sont à déposer en déchèterie.

À noter : les déchets encombrants sont collectés dans des bennes dédiées.

Pratique : rendez-vous Rue de Belle Ile – parking de l'EHPAD – le samedi 11 mai de 9h à 13h (déchets dangereux) et de 9h à 17h (déchets encombrants).



5 poubelles pour le tri sélectif

Les services de la ville de Vezin-le-Coquet ont récemment installé 5 nouvelles poubelles de tri sélectif (jaune) dans différents endroits de la commune pour encourager le recyclage : Passage Fromveur près de la cabane à don, à l'angle du supermarché, proximité de l'école Tabarly, arrêt de bus Champs Bleus et du Centre-Ville (Église). Faisons ensemble un geste pour l'environnement en utilisant ces nouvelles installations de tri sélectif. Montant des équipements : 4 000 € TTC

FICHE PRATIQUE

Vous souhaitez créer une ouverture ou changer vos fenêtres, vos volets ou une porte ? Une demande d'autorisation est parfois nécessaire.

Non soumis à autorisation

Si vous remplacez vos fenêtres par un modèle identique, ou à l'esthétique très proche, il n'est pas nécessaire de déclarer vos travaux. La taille, la couleur et les caractéristiques doivent être les mêmes.

Soumis à autorisation

Le remplacement de la fenêtre exige la modification d'un élément existant ? Par exemple, vous remplacez une fenêtre à deux vantaux par une fenêtre à un vantail ? ou du simple vitrage par du double vitrage, vous devez alors déposer une déclaration préalable.

Si vous ajoutez des fenêtres de toit vous devrez également faire une demande en mairie et déclarer les surfaces habitables ajoutées si vous aménagez les combles de votre logement.

La déclaration préalable des travaux est obligatoire pour le changement de destination d'un bâti, et notamment la transformation d'un garage en pièce de vie de plus de 5 m², ou encore la transformation d'un commerce en habitation ou inversement. C'est également le cas pour l'aménagement d'une pièce chez vous afin d'y établir un local pour une profession libérale. Si vos travaux modifient la structure porteuse ou la façade du bâtiment et qu'en plus vous changez sa destination : vous devez déposer un permis de construire.

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme sur gnau-rennesmetropole.operis.fr



Démarches d'urbanisme

La dématérialisation des demandes

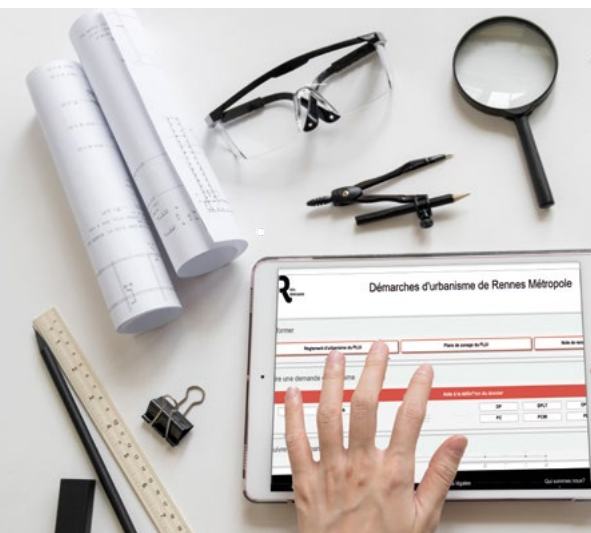
→ CONTACT

Mairie Vezin le Coquet
Service urbanisme
Tel : 02 99 64 52 78
urbanisme@ville-vezinlecoquet.fr

Depuis le 8 janvier 2024, l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme est à déposer en ligne

Déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, les certificats d'urbanisme dits opérationnels et les certificats d'urbanisme informationnels, en font partie à l'exception des dossiers concernant les Établissements Recevant du Public (ERP) qui sont exclus du dispositif jusqu'à janvier 2025. Un guide est mis à disposition en ligne. Il est recommandé de le consulter en amont afin de faciliter les démarches et d'éviter les risques d'erreurs, pouvant

ralentir le traitement du dossier. Il est à noter que, pendant un certain temps du moins, les démarches peuvent encore être réalisées en version papier pour l'ensemble des dossiers. Cependant, en termes d'efficacité et de praticité, l'utilisation du guichet numérique est à privilégier.



CADRE DE VIE

Economies d'énergie

Une baisse des consommations

La Ville de Vezin-le-Coquet se félicite des résultats obtenus en matière d'économies d'énergie pour l'année 2023, reflétant les efforts collectifs déployés, par les agents, les associations et les usagers des équipements municipaux. Les mesures prises ont conduit à des performances remarquables, comme en témoignent les chiffres suivants :

Réseau de Chaleur : Une réduction significative de la consommation brute de 22% et une baisse de 9% de la consommation corrigée climatique ont été enregistrées.

Electricité : Une diminution de 3% a été observée, marquant un progrès notable par rapport aux années précédentes.

Gaz Naturel : Malgré quelques variations, notamment une baisse de 19% dans les ateliers municipaux, les efforts continus ont été déployés pour maintenir une trajectoire positive. Ces résultats confirment une tendance encourageante,

avec les valeurs globales de 2023 parmi les plus basses des dix dernières années. La grande majorité des sites a enregistré des baisses, témoignant de l'efficacité des initiatives mises en place. À la lumière de ces succès, la ville annonce son programme pour 2024, comprenant notamment la réalisation du bilan annuel des consommations en énergie et une étude du potentiel photovoltaïque sur le patrimoine communal. Ces actions visent à maintenir la dynamique positive et à renforcer l'engagement de la commune en faveur de la transition énergétique. Le bilan complet de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) est disponible sur le site internet de la mairie, offrant une transparence totale sur les progrès réalisés et les défis à relever. La Ville de Vezin-le-Coquet se réjouit de ces avancées et s'engage à poursuivre ses efforts pour un avenir énergétique plus durable et responsable.

Des efforts collectifs qui ont porté leurs fruits



Info

A Vezin le Coquet en 2024, **54 Points lumineux** seront réhabilités soit un montant de travaux estimé à **142 K€** : Rue du Stade, rue Alfred de Musset, Chemin Piéton de Boaré, François Villon.

Travaux en cours

Le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) rénove la ligne à haute tension de 90 000 volts reliant Vezin-le-Coquet à Guipry-Messac pour contribuer à la transition énergétique. Les travaux, débutés en juillet 2023 et se poursuivant jusqu'à l'été 2024, impliquent le remplacement de 2 pylônes électriques en zone urbaine. Les opérations incluent le renforcement des fondations, le remplacement des pylônes avec des grues mobiles, tout en préservant l'aspect visuel des pylônes. Les travaux et leurs impacts principaux porteront sur l'inaccessibilité des parkings et la modification des cheminements piétons aux abords des résidences Aiguillon au Lion d'Or. Merci de votre vigilance. Pour toute question, s'adresser au 06 24 77 06 68

Restaurant Municipal Travaux démarrés



Depuis le 21 février 2024, les travaux d'agrandissement et de réhabilitation du restaurant municipal ont débuté, ce qui entraîne des perturbations dans le secteur. Nous rappelons l'importance de respecter strictement la zone de chantier pour votre sécurité.

Jeunes en immersion dans les services de la ville

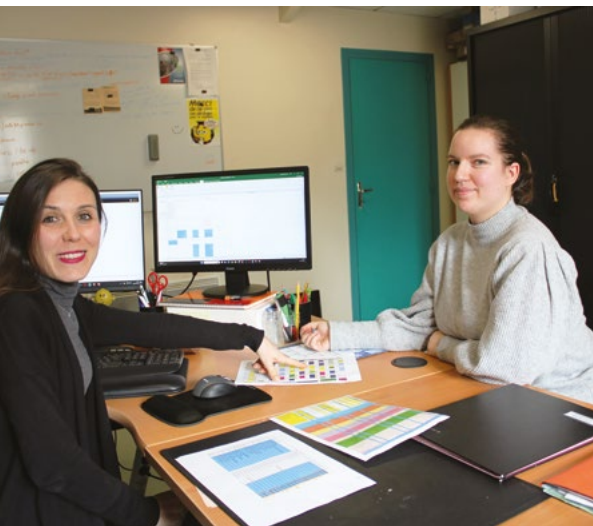
Le défi de l'attractivité de la fonction publique se pose avec acuité, exacerbé par le manque de candidats et la méconnaissance croissante des jeunes générations. Pour contrer cette tendance, la ville de Vezin-le-Coquet ouvre ses portes aux jeunes, offrant ainsi une opportunité précieuse d'immersion dans le monde professionnel.

Que ce soit à travers des stages, des emplois d'été, des contrats en apprentissage, des formations en alternance ou des collaborations sur des projets, ces initiatives visent à familiariser les jeunes avec les rouages et les opportunités offertes par la fonction publique locale. Les services administratifs, culturels, enfance-jeunesse ou encore services techniques ont accueilli 44 stagiaires en 2023. René-François Houssin, maire de la ville : « Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers l'ensemble des services municipaux qui ouvrent leurs portes à ces jeunes en stage. À travers ce partage d'expériences, l'accessibilité et la passion qui animent les agents municipaux pour leur travail sont valorisées. C'est dans les coulisses que l'on voit toute la complexité de

Susciter des vocations et renforcer l'attrait de la carrière publique auprès des nouvelles générations

la fonction publique ». Cette déclaration met en lumière l'engagement de la municipalité envers la jeunesse, la ville aspire à susciter des vocations et à renforcer l'attrait de la carrière publique auprès des nouvelles générations. Les services accueillent des jeunes, notamment en situation de stage tout au long de l'année. Ces stages correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel dont les conditions sont définies dans une convention tripartite. Ils permettent pour certains, simplement d'observer et découvrir un métier en quelques jours alors que pour d'autres il s'agit d'expérimenter des situations professionnelles pendant plusieurs semaines. Les missions confiées aux jeunes sont définies en fonction de leur niveau de formation et d'autonomie et ils sont suivis par un tuteur qui leur transmet un savoir-faire et un savoir être.

Le stage en alternance



Elodie (à droite) avec Anais, en charge des ressources humaines

Élodie, âgée de 22 ans et étudiante en licence professionnelle «Métiers de l'Administration des Collectivités Territoriales» à Rennes 2, effectue actuellement un stage au sein du service des ressources humaines de la mairie.

Cette immersion, programmée de janvier à fin mai pour une durée de neuf semaines, lui offre l'opportunité de mettre en pratique ses connaissances théoriques acquises en cours. Ce stage représente pour Élodie une occasion précieuse de découvrir le fonctionnement concret et opérationnel d'une administration publique. Elle a ainsi eu l'opportunité de se familiariser avec des aspects techniques tels que l'utilisation des logiciels de gestion de la paie, tout en observant de près le quotidien au sein de la mairie. Au-delà de l'aspect technique, cette expérience lui a permis de renforcer sa compréhension de l'importance de la rigueur dans le milieu administratif, tout en développant ses compétences en matière de relations humaines.

Le travail collaboratif

Au sein du service aménagement du territoire, des jeunes universitaires en Licence et Master de Rennes 2 sont régulièrement sollicités pour participer à des études portant sur les zones naturelles. Willem Haslé, directeur du service aménagement, souligne l'apport significatif de cette collaboration : « Leur regard neuf et leur motivation débordante enrichissent notre réflexion. Ce travail est d'autant plus intéressant que, en tant que professionnels, nous avons parfois tendance à adopter une vision restrictive. Travailler avec les étudiants nous ouvre de nouvelles perspectives et stimule notre créativité. »



L'équipe de la médiathèque

Le stage longue durée

L'équipe de la médiathèque du Tempo se distingue par son engagement à accueillir un nombre significatif de jeunes en immersion professionnelle.

Chaque année, une dizaine de stagiaires, allant du stage de 3^{ème} aux universitaires, intègrent l'équipe aux côtés des 6 salariés permanents. Parmi les spécificités de cette médiathèque, on trouve notamment l'accueil de stagiaires pour des périodes de longue durée, en particulier dans le cadre de certains diplômes universitaires tels que le Diplôme Universitaire (DU) ou la Licence Professionnelle « Métiers du Livre ». Ces formations préparent les étudiants à une variété de métiers liés au secteur du livre, ouvrant ainsi la voie vers les bibliothèques, les librairies, l'édition ou la médiation. Les stages proposés s'étendent sur une durée de 9 mois, de septembre à juin, en alternance. Héléne, membre de l'équipe, explique : « Notre rôle est de faire découvrir les coulisses de la médiathèque à travers diverses tâches telles que le rangement, le désherbage, le catalogage, ainsi que l'initiation à des logiciels spécifiques comme Decalog. » Hanane ajoute que des travaux pratiques sont également proposés, comme la création d'affiches pour les événements ou la mise en place de tables thématiques. Chrystelle souligne l'importance de la réputation de la médiathèque de Vezein au sein de Rennes Métropole, tant pour son architecture que pour sa politique d'établissement. Elle précise : « La

« Un Tremplin pour les Jeunes en Devenir »

médiathèque est un lieu de métissage où des personnes de tous âges, de toutes nationalités, de cultures et de statuts sociaux divers peuvent se rencontrer. C'est un vrai lieu de vie, avec un vrai travail de médiation. »

Caroline Deshaies, directrice de l'établissement conclut : « C'est un véritable investissement de toute l'équipe. Nous sommes fiers de participer à ces étapes importantes pour ces jeunes dans leur cursus. C'est une occasion d'apprentissage de la posture et des codes d'accueil, et nous sommes souvent surpris par la spontanéité et le dynamisme des jeunes. »



Doriane, stagiaire dans le cadre de ses études en animation culturelle a proposé une animation light painting à la médiathèque

Chiffres clés

44 stagiaires accueillis en 2023 dont

30 moins de 18 ans

Interview

Mélia Guillot

Stagiaire
au service jeunesse



Pourquoi la formation SAPAT ?

J'ai choisi cette filière car j'aime le contact avec les personnes que ce soient les personnes âgées ou les enfants. Je savais également que, c'était une formation faite pour moi car je voulais à la base travailler auprès des enfants en tant qu'infirmière puéricultrice. C'est aussi une section qui permet d'ouvrir plusieurs portes après le bac.

Pourquoi la collectivité comme lieu de stage ?

J'ai décidé d'effectuer mon stage au sein d'une collectivité pour plusieurs raisons. Tout d'abord, j'apprécie le travail en équipe et je suis passionnée par l'animation. En choisissant une collectivité, je souhaitais découvrir de manière concrète le fonctionnement interne d'une structure de ce type. Ce stage m'a permis d'explorer divers domaines tels que l'accompagnement à la scolarité, les activités périscolaires, l'accueil de loisirs et la gestion administrative interne.

« Une expérience riche et variée »

Des objectifs, des projets à court terme ?

Mes objectifs étaient de découvrir la structure ainsi que son fonctionnement, de pouvoir mettre en place des activités, de connaître les règles de sécurité relatives au milieu de l'animation mais également de pouvoir m'éclairer sur mon choix d'orientation. J'ai pu les atteindre tout au long de mon stage mais aussi développer encore plus mes compétences acquises. Mes futurs projets sont d'obtenir mon bac avec une mention, de terminer mon BAFA (Brevet D'aptitude aux Fonctions d'Animateur) et d'être acceptée dans mon école, dans la formation d'Éducatrice de Jeunes Enfants.

Qui suis-je ?

J'ai 19 ans et je suis actuellement en terminale bac pro SAPAT (Services Aux Personnes et Au Territoire) à la MFR de Saint Aubin D'Aubigné. Je suis en stage au service jeunesse de la ville de Vezin sur une vingtaine de semaines.

Le stage BAFA

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) est un diplôme qui permet d'exercer la fonction d'animateur dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs (colonie de vacances, centre de loisirs, etc.). La formation comprend deux sessions théoriques et 1 stage pratique pour valider le diplôme.

Le stagiaire a la possibilité d'effectuer son stage pratique de 14 jours dans une collectivité territoriale ou un établissement public. Chaque année, la ville de Vezin-Le-Coquet accueille au service enfance jeunesse au minimum 2 stagiaires BAFA pendant la période estivale ; il y en a eu 4 en 2023.

→ CONTACT

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Le dispositif argent de poche



Du 23 au 25 avril, 2 jeunes de 16 à 17 ans participeront à des missions argent de poche. En échange de leur travail, ils recevront une indemnité de 15€ par demi-journée de travail. Les missions, variées, se dérouleront dans différents services municipaux, encadrées par un tuteur. Une opportunité d'engagement et d'apprentissage pour les adolescents !

L'apprentissage

Julie, 17 ans, évoque son expérience d'apprentie en espaces verts.

Depuis septembre 2022, Julie, âgée de 17 ans, a intégré le service des espaces verts de la ville en tant qu'apprentie dans le cadre de sa formation en alternance pour obtenir son CAP Jardinier-Paysagiste. Interrogée sur son expérience au sein du service, Julie partage : « Depuis que j'ai rejoint l'équipe en septembre 2023, mon expérience a été très enrichissante. C'est un environnement essentiellement masculin mais j'ai été très bien accueillie par les collègues agents. » Ses missions variées incluent le désherbage, l'entretien des massifs, les plantations et la taille des haies. Julie précise : « Je travaille avec une grande diversité d'outils, à la fois manuels et mécaniques. » Concernant son apprentissage au sein de l'équipe, elle souligne : « Les agents avec lesquels je travaille sont très patients et pédagogues. Ils prennent le temps de m'expliquer les techniques et les méthodes de travail, ce qui me permet d'apprendre rapidement. » Quant à ses objectifs futurs, Julie déclare : « Grâce à cette expérience en alternance, j'espère acquérir toutes les compétences nécessaires pour réussir mon examen et envisager une carrière dans ce domaine passionnant. »



Julie au centre entourée de Fabien et d'Elodie

Pierrick, tuteur d'apprentissage au sein de l'équipe, partage ses impressions sur l'accueil des jeunes dans son service. Il souligne l'importance de la préparation de l'équipe pour ce rôle essentiel. « L'équipe est préparée à cet accueil », affirme Pierrick. « Nous prenons le temps de former et de sensibiliser les agents aux difficultés rencontrées lors de l'apprentissage des jeunes ». Cette déclaration souligne l'engagement de l'équipe à accompagner au mieux les jeunes en apprentissage, en leur offrant un

environnement propice à leur développement et à leur réussite professionnelle.

Des agents patients et pédagogues

Le job d'été

Dans les services enfance jeunesse et services techniques, un appel est lancé aux jeunes de plus de 18 ans pour renforcer les équipes en période estivale

- Pour l'été 2024, le service enfance jeunesse recrute une dizaine d'animateurs diplômés, qui seront en charge de l'accueil de loisirs et de l'escalpe jeunes. Le recrutement est en cours, n'hésitez pas à postuler !
- Au sein du service technique, il est encore possible de postuler. Quatre postes sont à pourvoir chaque année, comme indiqué dans l'annonce jointe.



OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER

Recrutement d'agent saisonnier pour 2 semaines de contrat. Condition : être âgé(e) de plus de 18 ans et habitant Vezin. Travaux réalisés : arrosage, binage, entretien de la voirie, nettoyage des salles de sport. Rémunération sur la base du SMIC. Adressez une lettre de motivation et un CV au plus tard le 30 avril à rhagents@ville-vezinlecoquet.fr

JEUNESSE

Groupe scolaire Eric Tabarly

Le 100^e jour d'école !

Le vendredi 16 février les élèves des classes de CP/CE2, CE1 et CE1/CE2 ont fêté le centième jour de l'école.



Cette journée spéciale clôture le rituel « Chaque jour compte » qui consiste à compter les jours d'école et dont l'objectif premier est de permettre aux élèves de comprendre la structure des nombres.

Toute la journée, des activités autour du nombre 100 ont été réalisées. Dès le matin, les élèves ont rajouté la centième paille à la collection de la classe, et ont pu présenter les différentes collections de 100 objets préparées à la maison, aux camarades (élastiques, billes, cartes, grains de riz, bretzels, grains de café, pâtes, perles...). Au total, des milliers d'objets ont été apportés ! Certains ont fait preuve de créati-

tivité et d'imagination. Bravo !

Après la récréation, les élèves des 3 classes ont été mélangés pour pouvoir participer à plusieurs ateliers tournants en numération et arts plastiques. Ils ont pu déguiser le nombre 100 avec tous les prénoms des élèves, réaliser une fresque de 100 visages, créer 100 fleurs pour décorer l'école, préparer une collection de 100 mains décorées, réaliser 100 défis mathématiques ou reproduire des pixel art de 100 cases.

L'après-midi a été consacrée à plusieurs défis sportifs : faire 100 fois le tour de la cour en courant (course de relais), sauter 100

fois à pieds joints, faire 100 flexions, courir sans s'arrêter pendant 100 secondes, réaliser une suite de 100 passes avec le ballon (sans qu'il tombe !)

En fin de journée, chaque élève a reçu son diplôme pour avoir participé à la fête du 100^e jour d'école.

C'était une chouette journée et nous sommes tous ravis d'y avoir participé !



Rafaël LLAMAS HELLIO, 10 ans, à l'école Eric Tabarly.

Services Périscolaires

Rafaël, tu fréquentes régulièrement les temps périscolaires.

Prends-tu plaisir à y participer ? Oui car beaucoup de mes amis viennent aussi. Et le soir je vais à l'étude et ça, c'est vraiment bien car au moins mes devoirs sont faits et quand je rentre à la maison je suis tranquille.

A cette période, pendant les TAP quelles sont les activités que tu préfères ?

Ce sont les jeux coopératifs. J'aime beaucoup le sport. Les activités sportives sont celles auxquelles je participe le plus.

Si tu devais citer un point positif et un point à améliorer ? Je dirais que les TAP c'est cool, car il y a beaucoup d'activités. Par contre, ce qui l'est moins, c'est le midi dans la file d'attente de la cantine. Il y a beaucoup de monde quelquefois, c'est compliqué.

Au collège Dolto

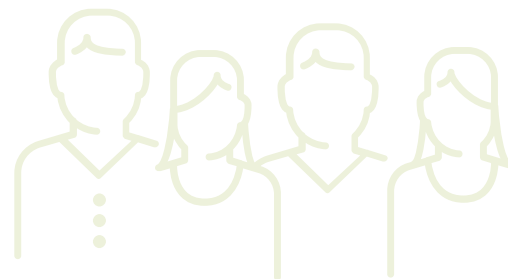
Le Collège Françoise Dolto de Pacé a été désigné comme collège de secteur pour les jeunes Vezinois à partir de septembre 2024 dans la présentation de la nouvelle carte scolaire.

Le Collège Françoise Dolto est un établissement public qui accueille environ 800 élèves depuis sa construction en 1991. En janvier, il a obtenu Le label Euroscol qui vise à reconnaître la mobilisation des écoles et des établissements scolaires s'inscrivant dans une dynamique européenne, par le partage et la participation à des projets et par la construction de parcours européens dans la perspective de la création d'un Espace européen de l'éducation.

Coline, 11 ans, épanouie en 6^{ème} depuis septembre 2023 après son passage à l'école Eric Tabarly, témoigne. Son intégration au collège s'est bien déroulée. « La journée d'intégration, juste avant la rentrée des classes, a été une expérience très appréciée de notre côté. En tant que nouveaux élèves de 6^{ème}, cela nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'école, la répartition des classes et de mettre un visage sur chaque professeur. Après une semaine d'adaptation, nous avons trouvé notre rythme, gagnant en autonomie et en débrouillardise.



Nous nous sentons désormais bien installés dans la cour des grands !» Sur le temps du midi, plusieurs activités sont proposées : sport, théâtre, jeux de société. Elle a choisi des activités sportives comme le foot et la gym. Parmi les moments forts, la section olympique lui a offert l'opportunité de visiter le village olympique à Paris pendant 4 jours, avec des rencontres de sportifs de renommée, notamment avec Marie-José Percec.



Annonce

Pour les parents d'enfants en âge d'être scolarisés : Si votre enfant est prêt à entrer à l'école, vous devez d'abord effectuer une démarche en mairie. Sur le site www.ville-vezinlecoquet.fr, vous trouverez les documents à compléter en ligne pour accéder, entre autres, au restaurant scolaire et aux structures extra-scolaires telles que l'accueil de loisirs Les Korrigans et Escale Jeunes. Une fois ces démarches en mairie réalisées, vous pourrez prendre contact avec les directeurs des écoles suivantes :

- Groupe scolaire Eric Tabarly :

Pour l'école maternelle, contactez Mme Mahé maternelle.erictabarly@wanadoo.fr ou au 02 99 64 51 12 (de préférence les mardis).

Pour l'école élémentaire, contactez Mme Billiet ecole.0351619v@ac-rennes.fr ou au 02 99 64 53 44 (de préférence les mardis). Portes ouvertes les mercredi 22 mai et mercredi 19 juin.

- Groupe scolaire Notre-Dame :

Contactez M. Coudray ecolendvezin@gmail.com ou au 02 99 64 53 33.

Ecole Notre Dame Le carnaval



L'école a organisé le vendredi 23 février un carnaval.

C'était pour tous les enfants et les adultes de l'école l'occasion de défiler et de danser dans la cour avant de se quitter pour des vacances bien méritées. L'après-midi s'est terminée par un petit goûter avec les bonnes crêpes réalisées par quelques parents.

VIE ASSOCIATIVE

VIP

Pas de repos pour l'atelier !

En février, l'atelier a établi un partenariat avec l'EHPAD afin de partager des moments avec les résidents.



Ensuite, un marathon d'improvisation théâtrale s'est déroulé à la Parcheminerie. Enfin, les 2, 3 et 4 mars ont été consacrés à «Si Molière m'était conté». Nous sommes ravis de voir l'atelier si actif ! L'année prochaine, certains membres de la troupe étudiante partiront vers de nouvelles aventures. Nous recherchons donc de nouveaux talents pour un projet futur et une représentation prévue en mars prochain. Si vous souhaitez découvrir vos talents cachés et vous épanouir, n'hésitez pas à nous rejoindre ! L'atelier V.I.P recrute.

La Vallée Vezin

De gauche à droite : Marité Le Guen, Marie-Anne Chouan, Michel Bufferand, Philippe Vétier, Gisèle Huteau, Jean-Pierre Hinault, Benjamin Butel, Jean-Pierre Chevrel, Alain Le Guen, Martine Quelleuc et Hubert Guoin. (absente : Annick Jalu)



Ce début d'année a commencé avec un moment fort de notre vie associative avec notre assemblée générale et le renouvellement de notre conseil d'administration. C'est ainsi que nous accueillons Philippe Vétier au sein du conseil. Je remercie chaleureusement Marie-France Barel et Pierre Crublet pour leurs années d'engagement au sein du conseil d'administration. Ce début d'année voit aussi l'arrivée de la cabane à livres dans le quartier La Vallée. Je remercie Alain Le Guen et Jean-Pierre Chevrel qui ont conçu les plans et ont géré la logistique ; Hubert Guoin pour la réalisation de la cabane ainsi que son employeur, CEB, qui nous a donné du matériel ; les services de la mairie pour la réalisation de la dalle béton et leur accompagnement administratif ainsi que Gisèle Huteau, lère adjointe et Martine Quelleuc, adjointe aux associations pour leur aide dans l'aboutissement de ce projet.

→ CONTACT

associationlavalleevezin.wordpress.com
AssociationLaValleeVezin.



1001 notes

Tous en chœur

Après notre concert de Tremorel avec la chorale de Collinée, le travail de préparation d'un nouveau répertoire de chants se poursuit, dans la joie et la bonne humeur, lequel sera présenté lors des concerts du mois de juin prochain. Cette année, une nouveauté est au programme : la chorale Mille et Une Notes donnera son tout premier concert à l'Église de Le Rheu

le **vendredi 21 juin** à 20h30,
puis à l'Église de Vezin le
samedi 22 juin à 20h30.
Retenez dès maintenant
ces dates. Nous vous y attendons nombreux.

→ CONTACT

06 07 51 88 19
1001notes.wix.com/vezin

Douze Lunes

Les stages de printemps

Les stages pour nourrir le corps, le cœur et l'esprit dans les mois à venir sont d'ores et déjà programmés :

- Pour les Enfants & ados : **29 et 30 avril** de 9h30-16h30, un stage philo et créativité sur le thème de la nature est organisé pour les 7-14 ans. (65 €),

- Pour les adultes : **Le 13 avril** matin, un atelier d'1h30 de Qi gong (20€) ; **le 14 avril** de 10h à 12h30: Atelier d'écriture, « Les jolies choses », écrire la beauté dans nos vies, telle une précieuse collection de petits moments, de souvenirs, de sensations. (20€) ; **le 5 mai** de 9h30-12h30 « Nos corps paysages », en écriture et création plastique. Écrire et représenter nos corps comme on trace la carte d'un pays connu et inconnu, réel et imaginaire. (35€).

Le **9 juin**, de 9h30 à 12h30 : écriture et création plastique. Se plonger dans un processus créatif original où deux pratiques nourrissent l'imaginaire et la créativité. Écrire à partir de personnages et lieux créés en peinture et collage. (35€).

L'association organise un pique-nique partagé ouvert à tous le **jeudi 20 juin** en soirée à l'arboretum et sera heureuse de vous accueillir.



→ CONTACT

associationdouzelunes@gmail.com

Compagnie de Thalie

Le rideau est tombé sur notre saison 2023-2024. Le dimanche 18 février était la dernière de notre pièce « Ma belle-mère est givrée ». Vous avez été plus de 1200 à venir voir et applaudir les 12 comédiens sur scène et tous les bénévoles de la troupe qui vous ont fait passer un moment de rire et de détente. Merci pour votre fidélité, pour vos retours et vos encouragements. Cette année la compagnie mettait en avant l'association « Réveille ta moelle » qui promeut le don de moelle osseuse. Au cours du traditionnel verre de l'amitié notre trésorier Joseph a remis au président de cette association Didier Laroze un chèque de 1216 €. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

→ CONTACT

lacompaniedethalie.free.fr



Association Musicale de Vezin



Le 16 Février dernier, l'Association Musicale de Vezin a offert à ses adhérents une nouvelle audition dans une salle polyvalente comble. Les élèves de piano, batterie, guitare et chant choral se sont succédés sur des styles et des rythmes aussi variés que Brahms, John Williams, Sofiane Pamart ou même...ACDC ! L'occasion pour l'AMV de montrer les progrès des élèves, grands et petits, à mi-chemin de cette année de formation. Une audition s'est également déroulée le 12 avril à la Salle Mosaïque du Tempo. L'AMV animera sa **Fête de la Musique le 19 Juin à partir de 19h** (attention 48h avant la date officielle!) à la Salle polyvalente de Vezin.

VIE ASSOCIATIVE

ASV Basket

Un stagiaire bien connu

Depuis la rentrée, un nouvel entraîneur est arrivé à l'AS Vezein Basket.

Dans le cadre de ses études, Mateo Faucon, étudiant en 2ème année de STAPS (filiale entraînement sportif) à Rennes 2, encadre avec Junior les séances d'entraînement de l'école de basket (U9 et U11), ainsi que celles de la catégorie U15. Il doit effectuer un total de 100 heures de stage tout au long de cette année universitaire. Agé de 21 ans, Mateo est bien connu de notre section puisqu'il y a fait ses tous premiers pas de basketteur en U7 jusqu'en U13. Ses parents ont aussi beaucoup œuvré à l'ASV en tant que bénévoles durant de nombreuses années. Mateo a ensuite joué à Pacé en U17, Lorient en U18, fait une étape d'un an dans une université américaine tout en continuant le basket, et compte désormais dans l'effectif de l'équipe 1 du Cercle Paul Bert de Rennes évoluant en Pré-Nationale. Mateo apporte beaucoup à notre section.



Selon Junior, il est « ponctuel, organisé, calme et très attentif à chacun des jeunes vezeinois qui l'apprécient beaucoup ». Nous remercions Mateo pour son implication et lui

souhaitons le meilleur dans sa vie étudiante et sportive.

Il apporte beaucoup à la section

→ CONTACT



asvezeinbasket.fr

Echiquier Vezeinois



En partenariat avec le comité départemental, le club d'échecs de Vezein a organisé une nouvelle fois le championnat scolaire des écoles 35 le 17 janvier dernier dans la salle des fêtes de Vezein le Coquet.

Courir à Vezein

La saison s'avance et le dynamisme des coureurs et des marcheurs est toujours de mise.

Les entraînements de course à pied se déroulent les mercredis et jeudis soir ainsi que le dimanche matin. Certains coureurs participent également à des courses organisées dans les communes avoisinantes comme les foulées de St Armel, de St Gilles entre autres : certains scores sont à noter et notamment des podiums selon les catégories. D'autres préparent l'Urban Trail de



Rennes. Quant à la marche nordique, les cours de technique sont assurés les jeudis matin et un samedi sur deux par Merundo et Martine, en alternance. De plus en plus d'adeptes ont rejoint l'association depuis le début de l'année. Ces séances permettent de conjuguer la technique et la marche nordique qui est un réel sport. Exercer un sport dynamique de plein air dans un esprit de convivialité, de bonne

humeur est l'objectif de notre association « Courir à Vezein ».

Une saison en continuité dans la convivialité

→ CONTACT



couriravezein@gmail.com

Yoga Vezin

Vous voulez profiter d'une heure pour vous et oublier les tracasseries du quotidien, venez au yoga vous détendre et repartir l'esprit apaisé. Vous y apprendrez des techniques de relaxation, de respiration et réaliserez des postures adaptées.



L'association Yoga Vezin vous propose des cours de Yoga doux (Hatha Yoga) d'une heure par semaine de septembre à fin juin, dispensés depuis 5 ans par la professeure de Yoga, Sabrina Lefeuvre. Pour préparer la prochaine saison 2024/2025, nous invitons les personnes intéressées à venir découvrir la pratique au cours d'une séance, l'une des deux semaines suivantes : semaine du 27 mai ou semaine du 10 juin 2024.

Dans la semaine, 5 séances sont proposées. Les jours et les horaires ci-dessous

seront maintenus pour la prochaine saison (seules des modifications de salles sont prévues) : Lundi : 18h30-19h30 (Salle Bleue) ; Mardi : 18h15-19h15 ou 19h30-20h30 (Salle Polyvalente) ; Jeudi : 18h45-19h45 (Salle Violette) ; Vendredi 10h-11h (Salle Polyvalente). Les inscriptions auront lieu courant juin pour les adhérents et pour les personnes intéressées suite à la séance découverte. Pour les autres personnes, rendez-vous au mois de septembre lors du forum des associations dans la limite

des places disponibles. Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter pour nous faire part du jour où vous souhaitez vous inscrire pour votre séance d'essai.

→ **CONTACT**
yoga.csoumet@orange.fr

Vezin Fitness

Bien dans ses baskets et pas de routine

Qu'importe son niveau sportif, on est là avant tout pour se faire plaisir !!!

Effectivement chez Vezin Fitness que vous soyez débutant ou confirmé, vous avez à disposition tout un panel de cours : pilates, danse, renfo et cardio à volonté ! La pratique du Fitness a beaucoup à vous apporter. C'est une discipline sportive qui développe la confiance en soi, l'endurance sans oublier l'effet de groupe qui renforce la motivation !



De plus, la qualité des cours a engendré une nette progression du nombre d'adhérents (environ 130). Par conséquent, l'association a investi une nouvelle fois dans l'achat de divers matériels sportifs tels que ballons de fitness, cordes à sauter, élastiques et barres lestées pour le plus grand plaisir de nos utilisateurs.

Focus sur nos temps forts :

La Galette des Rois, organisée à la Salle Bleue le 12 janvier, a réuni une trentaine de participants qui ont apprécié une fois de plus cette rencontre annuelle.

Notre Assemblée Générale du 22 mars dernier a permis de valider les comptes de l'association, d'échanger autour de projets passés et à venir, sans oublier la nomination de notre nouvelle Trésorière Anne Pascale qui sera épaulée par Maud. Nous remercions infiniment Julien (trésorier sortant) qui a assuré ce job avec brio pendant plusieurs années ! Ensuite, nous avons prolongé la soirée autour d'un très bon couscous offert par l'Association. Ce fut une fois de plus un moment fort et

convivial qui resserre les liens entre tous.

Soirée à thème :

Nos adhérents ont eu le plaisir de tester le 5 avril deux nouvelles activités proposées par Ivanne : Un cours de «Body Tonic» et en 2^{ème} partie "Les Grands Jeux".

→ **CONTACT**
06 81 40 16 73
vezin.fitness@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

L'AMAP en cavale

Une première bougie

Pour tisser un lien fort entre consommateurs et producteurs de légumes bio & locaux, une AMAP est née au printemps 2023 à Vezin le Coquet. Elle regroupe deux jeunes maraîchers et une soixantaine de foyers.

Un an et 1560 paniers de légumes plus tard, l'AMAP en Cavale se prépare à fêter son premier anniversaire, à inviter ses adhérents pour marquer ce cap et se projeter vers l'avenir. L'AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, où les consommateurs contractualisent à l'avance l'achat de leurs paniers hebdomadaires, auprès de paysans locaux. C'est un moyen de sécuriser le travail aléatoire des maraîchers et de co-construire un lieu convivial autour de la production de légumes sains. Les consommateurs peuvent ainsi trouver toutes les réponses à leurs préoccupations alimentaires, participer à la distribution, occasionnellement à la production et partager des recettes et des astuces. Léna et Nicolas sont deux jeunes maraîchers engagés dans une démarche de travail sur un sol vivant. Ils se sont installés en 2021 à Vezin le Coquet où ils ont fondé les Jardins en Cavale. Un roulement d'une quarantaine de légumes et aromates bio sont proposés en paniers hebdomadaires dès juillet 2022. La distribution a lieu le mardi soir de 18h à 19h30 au Grand Chevillé à

Co-construire un lieu convivial autour de la production de légumes sains

côté de Brin d'Herbe. Le succès est au rendez-vous et le réseau des consommateurs s'est consolidé et structuré en AMAP au printemps 2023. Le mois de mars a été l'occasion du renouvellement des abonnements pour entamer un nouveau cycle.

Une fois le cycle redémarré, en mai, les adhérents fêteront ce cap lors de l'assemblée générale. L'occasion de faire le bilan de cette première bougie et construire les futurs projets.

→ CONTACT

amapencavale@nebulae.co
AMAP en CAVALE



AVDMB

Une belle affluence et une belle énergie lors de l'Apéro Citoyen de l'AVDMB du 30 janvier dernier : nous étions nombreux au Cheval-Blanc pour donner notre avis sur le nouveau PLUI (modification n° 2). Nous nous sommes réunis à l'initiative de l'association locale, l'AVDMB, au bar PMU «le Cheval-Blanc» pour échanger, discuter, faire valoir nos idées sur l'habitat et plus généralement l'urbanisme à Vezin. De nombreux points de vue ont été échangés pour exprimer ce que les Vezinois désirent pour leur ville. Les citoyens vezinois ont raison de se poser des questions, de dire ce qu'ils ont sur le cœur, de chercher et proposer des solutions. C'est cela que sont venus dire les vezinois en se réunissant autour d'un apéro citoyen, dans un lieu convivial et accueillant, pour écrire leurs souhaits et remarques sur le site dédié de Rennes Métropole « C'est un bon moment passé ensemble pour l'avenir de Vezin-le-Coquet et de ses habitants. » a commenté une vezinoise habitante de longue date de la commune.



Vezein Vert Avenir

Les cours d'eau constituent un élément important du paysage à Vezein au point - qui s'en souvient - qu'ils ont inspiré le graphisme du logo de la commune. Bien que la commune soit petite : 786 hectares (Pacé - 3521 hectares), on compte 5 cours d'eau : 3 ruisseaux (le Lagot, le Brochet et la Rosais), une rivière (la Flume) et tout au sud un fleuve (la Vilaine), puisque l'usage veut qu'on appelle fleuve une rivière se jetant à la mer. La Vilaine musarde au milieu des prés et des marais et ne borde la commune que sur 400 ou 500 m. Elle a cependant joué un rôle économique important pour Vezein à la fin du 19^{ème} siècle et première moitié du 20^{ème}. Elle a permis d'acheminer jusqu'à une cale de débarquement, produits agricoles et matériaux de construction. La « cale des Maréchaux » dans la zone des trois marches se situe sur la Flume à proximité du confluent avec la Vilaine. Cet endroit a été aménagé pour la promenade sous le nom de « parc de la confluence ». A la fin du XIX^{ème} siècle, d'importants travaux de canalisation ont été entrepris afin de rectifier le cours de la Vilaine trop tortueux qui ralentissait la navigation. On coupe en son milieu le dernier grand méandre à l'embouchure de la Flume et c'est ainsi que quelques ares de Vezein se retrouvent de l'autre côté du fleuve.

Les cours d'eau, richesse du patrimoine naturel



Notre association s'intéresse particulièrement aux cours d'eau de la commune avec l'organisation de sorties découverte. La prochaine est prévue à l'automne sur la partie aval du Lagot en dessous des Champs Bleus. Pour reconquérir la qualité des eaux, les organismes de gestion des bassins versants sont soucieux de redonner aux cours d'eau leur lit d'origine perturbés par l'urbanisation. Vezein Vert Avenir s'associe à cette démarche.

Jardins Coquets



Un atelier gestion des déchets : Le 24 février 2024 l'association «Vert le jardin» financée par Rennes Métropole est venue aux jardins familiaux faire une animation sur la gestion des déchets végétaux. Elle a présenté les trucs et astuces pour jardiner en utilisant ses tontes et tailles de haies au bénéfice du jardin. Au cours de cet atelier les participants ont pu avoir des réponses à leurs questions, notamment sur le compost ou le paillage et sont sans doute repartis avec des idées nouvelles pour mieux valoriser leurs déchets verts.

→ **CONTACT**
lesjardinscoquets@live.com

VAL



Vezein Activités Loisirs a récemment organisé une journée festive pour célébrer Noël. Les membres ont savouré un délicieux repas accompagné de nombreux amuse-bouches préparés avec soin par les adhérentes. Une occasion parfaite pour partager de bons moments et créer de nouveaux souvenirs inoubliables.

Veizin solidaire et durable

DES PROJETS EN ACTES

Chaque année, le vote du budget est un événement structurant de la politique municipale. Il est précédé du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté par le Maire, suivi d'un débat d'orientation budgétaire en conseil municipal. Il permet d'informer, dans un souci de transparence, l'ensemble des conseillers municipaux et de susciter questions et échanges. Nous souhaitons d'ailleurs que ce temps de débat offre l'occasion de retrouver un climat apaisé avec l'opposition municipale. Nous rappelons que tous les élus sont invités à toutes les commissions et que nombre d'entre eux ont participé à des COPILS ou à des groupes de travail. Tous les documents préparatoires aux réunions et délibérations, ainsi que les comptes rendus du bureau municipal sont adressés à l'ensemble du conseil. L'intérêt général de la commune est notre seule boussole. Le budget 2024 met en actes les projets et transforme les idées en réalisations concrètes. Il est soumis à de nombreuses contraintes liées au contexte national et local. Au plan national, les fluides, les pénuries de matériaux... ont impacté notamment le secteur du bâtiment. L'instabilité internationale a contribué à accroître l'inflation et à déséquilibrer les

constantes économiques. Pour Veizin l'excédent de fonctionnement 2023 de 1M€861 a été repris sur le BP 2024 et en investissement 2023 3M€144 seront reportés sur 2024, principalement en raison de l'emprunt contracté pour le restaurant. Le budget primitif 2024 sera voté après la parution de ce périodique, il fera l'objet d'un dossier sur le prochain Veзиноis. Nos projets se réalisent, le chantier du restaurant scolaire a commencé. L'enjeu est le bien-être des enfants avec un temps de service réduit et l'amélioration des conditions de travail de nos agents. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée durant ces travaux mais ceci ne sera plus qu'un mauvais souvenir lorsqu'il sera en service. Le projet de végétalisation de la cour de l'école Tabarly offrira aussi un meilleur cadre éducatif. La vie quotidienne est essentielle : bien vivre en ville est lié notamment à l'entretien des lotissements, au fleurissement et au respect de la biodiversité. L'amélioration de la mobilité y concourt : pistes cyclables, stationnement réaménagé et vitesse limitée à 30km/heure pour que piétons, vélos et voitures se respectent. L'objectif est d'offrir davantage de services et d'améliorer notre qualité de vie.

Eco-construisons Veizin

Nous vous avons déjà évoqué les problèmes de démocratie au sein du conseil municipal et M le Maire nous a répondu récemment sur ce sujet. Dans l'édito du dernier Veзиноis n°85, vous pourrez lire que l'estime portée aux citoyens est également limitée. Le 1er tiers de l'édito évoque de fausses informations diffusées par les réseaux sociaux : quelles informations, quels réseaux ? Alors qu'en page 13 du Veзиноis 85, l'article omet de dire que le recours des associations porte sur tout le projet immobilier de la Fontaine Saint Meen et pas seulement sur la maison Helena. Dans cet edito, ces mêmes associations sont dites peu représentatives des choix de la population : doit-on en déduire qu'elles n'ont pas le droit d'exprimer leur avis sur des projets légaux, cela sous-entend-il que si on est seul, l'avis exprimé ne compte pas et l'expression est interdite ? Mais la légalité d'un projet n'interdit pas sa contestation. Le doute est permis en lisant les mots de M le Maire, dans son article Ouest-France du 28/02/24 au sujet des dernières élections : « Nous avons gagné, il y a un maire, ses adjoints, ses délégués. C'est la règle » : doit-on conclure « Circulez, il n'y a rien à dire » ? La suite de l'édito confond le contexte local avec celui national en parlant de menaces et dégradations de

biens personnels : si de tels agissements ont eu lieu à Veizin, alors que rien n'a filtré auprès des conseillers d'opposition, alors oui nous serions solidaires de la majorité. Concernant le restaurant scolaire, l'accueil de 650 enfants suppose près de 800 élèves : les écoles sont-elles dimensionnées pour accueillir autant d'enfants ? La réponse est attendue. A noter également, que lors du débat de ce projet engageant les finances durablement, 6 conseillers de la majorité sur 23 étaient présents en commission avec l'absence remarquable des élus chargés des affaires scolaires et de la jeunesse, premiers intéressés du projet. Sur la transparence, nous ajouterons aussi l'absence de réunions publiques en 2021, 2022 et 2023 pour, notamment, vous présenter le budget. Sur celui de 2024, nous contestons l'augmentation prévue de 2 % de la taxe foncière en plus des autres hausses annoncées (ordures ménagères, ...). De même, les modalités d'attribution des subventions aux associations manquent toujours d'explication à l'heure où nous écrivons. Pour finir, nous rappellerons que MM Bouloux et Chenut, lors des vœux, ont rappelé les bienfaits apportés par l'opposition dans la construction des projets.

Elus de la Minorité

NUAGES NOIRS SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

En France, les dernières élections municipales avaient déjà suscité des inquiétudes. Des maires sortants avaient décidé de ne pas se représenter et d'autres hésitaient.

Dans certaines communes, les candidats n'ont même pas eu à battre la campagne. Pour la simple raison qu'une seule liste était en course et les élections étaient donc jouées d'avance... Tout aussi inquiétant, 106 communes s'étaient retrouvées sans candidats.. Certes, il existe des maires insultés, critiqués et même physiquement agressés, comme ce fut le cas pour le maire de Saint Brévin les Pins dont le domicile a été incendié. Mais il existe aussi des maires au comportement autoritaire à la tête de certaines mairies. Tout en apportant un soutien sans réserve aux maires victimes d'agressions, il ne faut pas pour autant en oublier les conseillers municipaux et d'autant plus, s'ils sont dans l'opposition. Il n'y a jamais eu autant de démissions que sous cette mandature et ignorer cet état de fait ne sera pas sans conséquences sur les prochaines élections. Est-il utile de préciser que ces démissions se comptent surtout parmi les conseillers municipaux des oppositions. A Vezin le Coquet, comme ailleurs hélas, être élu d'opposition n'est pas une sinécure! Nous déplorons une relation dégradée avec le maire et sa majorité. Les réunions de commissions censées permettre d'échanger et de débattre ensemble, se cantonnent à une présentation des décisions actées en amont par l'exécutif. Nous avons pourtant maintes fois tenté de nous inclure tant dans des groupes de travail que dans des commissions. Seulement, les échanges n'y sont pas constructifs car nous ne disposons pas d'informations pour travailler et ne sommes pas écoutés. Nous n'avons aucune délégation qui nous permettrait de travailler ensemble. Pourtant, une démocratie représentative mériterait toute l'attention, enrichirait les débats si elle impliquait l'ensemble des élus. Cela favoriserait une cohésion et un intérêt pour tous. Ainsi, la démocratie locale pourrait perdurer et donner l'envie de s'impliquer et de s'investir. Le nerf de la guerre, les indemnités. Dans bon nombre de communes, les conseillers n'ont aucune indemnité. A Vezin, 14,70 euros mensuels ! Pour remédier aux difficultés à trouver des personnes prêtes à s'engager pour la collectivité, il est primordial qu'elles soient mieux indemnisées et qu'elles soient entendues et valoriser comme tout citoyen dans un fonctionnement plus horizontal que pyramidal. Il faut aussi donner aux vezinois l'envie et les moyens de s'investir créant ainsi une dynamique locale. Ainsi, la démocratie locale aura toutes ses chances.

Laurence Caillard

Etat civil

Naissances

- 21/10/2023 **FELTENS Olivia**
- 03/01/2024 **FRIN Roma**
- 09/02/2024 **LARGET Adèle**

Décès

- **GUESDON Michel**
10/12/2023 - VEZIN-LE-COQUET - 88 ans
- **MARY Françoise**
13/12/2023 - RENNES - 69 ans
- **ROLLAND Jean-François**
14/12/2023 - PACÉ - 84 ans
- **PORTIER Odette née LEGAULT**
23/12/2023 - RENNES - 95 ans
- **TRIVALEU Annick née PINEL**
30/12/2023 - RENNES - 92 ans
- **Père CHESNAIS Jean**
10/01/2024 - VEZIN-LE-COQUET - 87 ans
- **Père CHEVREL Jean**
11/01/2024 - VEZIN-LE-COQUET - 86 ans
- **Père CATHELINE Jean**
16/01/2024 - RENNES - 98 ans
- **Père COCHET Antoine**
26/01/2024 - RENNES - 93 ans
- **FONTEILLE Paulette née MOTTE**
18/01/2024 - RENNES - 99 ans
- **ARMBRUSTER Jérôme**
19/01/2024 - VEZIN-LE-COQUET - 53 ans
- **ROUVEL André**
01/02/2024 - VEZIN-LE-COQUET - 100 ans
- **BOBET Daniel**
03/02/2024 - RENNES - 72 ans

Objets trouvés

Avis aux étourdis et aux distraits !

La mairie est généralement identifiée comme point de collecte des objets perdus sur la ville par des habitants ou des visiteurs. De nombreux objets trouvés attendent de retrouver leur propriétaire ! N'hésitez donc pas à solliciter l'accueil de la Mairie, qui gère les objets trouvés. Votre objet s'y trouve peut-être ! N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif prouvant que vous en êtes bien le propriétaire (facture, photos...).

→ CONTACT

Mairie, 02 99 64 52 78
mairie@ville-vezinlecoquet.fr

CULTURE

Retour en images de la médiathèque !



Dimanche au Tempo



Grâce à des initiatives vezinoises, les habitants ont pu découvrir des acteurs locaux comme l'association Nan'Eco et l'association Vezin Activités Loisirs ainsi qu'un atelier cirque sensoriel animé par Justine Lambert.

Elishka en concert

Le 23 février, Elishka nous a enchanté avec des chansons en français et en yiddish, des compositions et des reprises en solo, dans une ambiance joyeuse et un univers captivant.



Nuit de la lecture

Vendredi 19 janvier : Le thème de cette nuit de la lecture était « le corps ».

Plusieurs ateliers pour petits et grands ont été proposés. A cette occasion, Adèle Le Gall a animé un atelier dont l'objectif était de dessiner son portrait les yeux fermés.

Un temps fort apprécié des familles

Les participants, conquis par cette expérience, nous ont partagé leur enthousiasme et leur talent.

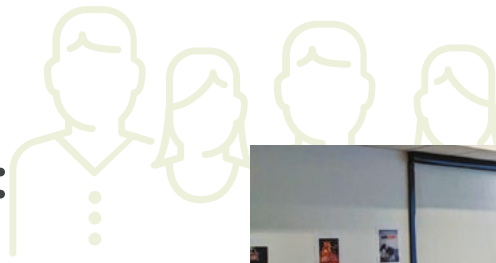


Au-delà des images

Le 7 mars, les adolescents ont découvert la photographie à travers la Micro-Folie. Ils ont pu questionner, analyser les images et porter un nouveau regard sur cette pratique artistique. Ensuite, ils sont devenus Artiste d'un jour en prenant la pose et en se mettant en scène pour créer des clichés uniques.



Ciné p'tit déj Travelling : une belle séance



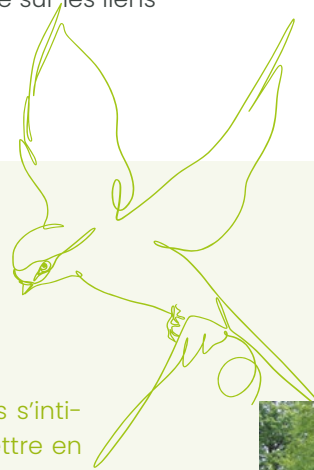
Une soixantaine de personnes ont répondu présents à l'invitation de l'association « Ça tourne ! », le dimanche 25 février au Tempo, pour la projection du film « Salé, sucré » diffusé dans le cadre du festival de cinéma rennais « Travelling ». Cette année, c'était le cinéma taiwanais et sa capitale Taipei qui étaient à l'honneur. Ainsi, les bénévoles de l'association « Ça tourne ! » ont eu plaisir à proposer une petite collation avant la séance, constituée de gâteaux taiwanais « faits maison » plutôt appréciés par le public. Avant de lancer le film, Pascal Gilois, co-président de l'association, a remercié les partenaires, à savoir la mairie de Vezin Le Coquet, la médiathèque « Le Tempo », l'association « Clair Obscur » et l'équipe de « Ça tourne » pour l'atelier collectif de pâtisserie. Ensuite, Sylvain Pleyber, bénévole de l'équipe, a fait un point rapide sur le cinéma taiwanais et son évolution depuis les années 80 jusqu'à nos jours, avant de présenter le film « Salé, sucré » du réalisateur Ang Lee : une histoire basée sur les liens familiaux et la cuisine traditionnelle taiwanaise.



Il n'est pas trop tard pour adhérer à « Ça tourne » et rejoindre l'association le 2^e dimanche de chaque mois pour partager un film dans une ambiance chaleureuse et conviviale. → **CONTACT**

catourne.jimdofree.com

Les Jardins Enchantés Prenez Date



La 5^{ème} édition des journées festives Les Jardins Enchantés s'intitulera « Envol' et vous ». L'esprit de cette édition est de mettre en lumière les liens qui unissent les jardins et les oiseaux, qui sont comme le disait V. Hugo, « la gaïté de la nature toute entière ». Aussi, vous découvrirez la dimension environnementale et harmonieuse du jardin ainsi que sa dimension artistique autour de spectacles, de créations et d'animations qui font dialoguer la nature, les arts et la culture. Nous souhaitons fédérer tous les habitants autour de ce festival qui valorise la biodiversité et la culture pour tous. Le charme de la nature et la puissance de l'imaginaire.

Nous remercions l'ensemble des agents de la ville, les associations et entreprises partenaires ainsi que les bénévoles qui concourent à faire de ces journées une belle réussite collective.

Fermeture exceptionnelle de la médiathèque dans le cadre des Jardins Enchantés le samedi

Ateliers, spectacles, expositions... en accès gratuit
Retrouvez l'ensemble de la programmation sur le site de la ville.

31 mai et 1^{er} juin 2024
Envol' et vous - 5^{ème} édition



Une programmation trimestrielle dévoilée !

Micro-Folie

Discovery Tour

Le Discovery Tour by Ubisoft permet aux visiteurs de la Micro-Folie de découvrir des régions d'une certaine période historique via des visites guidées sur plusieurs thématiques différentes : la Grèce antique, l'Égypte ancienne, ainsi que la Norvège et l'Angleterre à l'ère Viking, pour en apprendre plus sur l'histoire et la vie quotidienne de ces époques. 3 rendez-vous sont proposés, aux enfants de plus de 6 ans, les mercredis de 13 à 17h : 17 avril (A la rencontre des Vikings), 3 et 17 juillet (le monde grec).



Au-delà du hip-hop !

Découvrir et s'initier à la culture urbaine

Judi 25 avril, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Aux prochains Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, une nouvelle discipline fait son apparition : le break-dance, une danse issue de la culture hip-hop. Venez découvrir toutes les facettes de la culture hip-hop et l'histoire des JOP avant de vous initier au break-dance. A partir de 10 ans.



Cycle de conférences

« Histoire de l'Europe de Yalta (1945) à la guerre d'Ukraine et ses conséquences » avec Daniel Gobert – Public : Adulte

– **Samedi 13 avril** de 16h à 17h30 – partie 1 : De Yalta en 1945 à l'implosion de l'URSS en 1989.

– **Vendredi 10 mai** de 18h à 19h30 – partie 2 : De la création de la Fédération de Russie en 1990 à la guerre en Ukraine.

Concerts & spectacles

La médiathèque du Tempo vous réserve des moments culturels et musicaux uniques pour les trois prochains mois ! Ne manquez pas :

– **Dimanche 14 avril - 16h** : Plongez dans la musique classique avec l'intervention de «Chambre à Airs». Découvrez un répertoire de musique de chambre pour instruments à vent avec des œuvres de Beethoven.

– **Vendredi 19 avril -19h** : le groupe Rennais «Formica» vous propose un concert rock

– **Vendredi 5 juillet** : Rendez-vous au Square de l'île bleue pour une soirée pique-nique musical !



GRATUIT

Tous nos événements sont accessibles gratuitement. Pensez à consulter l'agenda et nos différentes pages d'informations en ligne.

mediatheque.vezinlecoquet.fr



Rdv Conseiller numérique (10h-16h)

RDV individuels de 45 mn
les jeudi 18 avril et 25 avril
et vendredi 24 mai.

→ CONTACT

Tel : 02 99 78 71 04

mediatheque@ville-vezinlecoquet.fr

Médiathèque Vezin  

Horaires

Hors vacances :

Lundi et mardi : 14h – 18h

Mercredi et samedi : 10h – 18h

Jeudi : 14h – 17h

Vendredi : 14h – 21h

Vacances scolaires

Printemps et été

(du 8 juillet au 3 août)

Lundi et mardi : 14h – 18h

Mercredi et samedi : 10h – 18h

Jeudi : 14h – 17h

Vendredi : 14h – 19h

Fermeture de la médiathèque
du 5 au 25 août

Salon de coiffure

Une passation des ciseaux

**Adieu émouvant au Salon St Claire,
Bienvenue au « Salon Divine ! »**

Après 22 années passées à coiffer la clientèle du salon St Claire à Vezin-le-Coquet, Claudine Le Guiniec part à la retraite. Dans une déclaration empreinte d'émotion, Claudine exprime ses adieux à tous ceux qu'elle n'a pas eu l'occasion de croiser ces dernières semaines, annonçant la fermeture définitive du salon le 4 mai. Son départ représente la fin d'une aventure humaine riche en partage, avec une clientèle fidèle qui, au fil des années, est devenue bien plus que des simples clients pour elle. C'est la fin d'une belle histoire.

Cependant, la fermeture du salon ne marque pas la fin de son histoire. En effet, le salon de coiffure est repris par Isabelle Malonga, une coiffeuse chevronnée de 54 ans, forte de 36 années d'expérience dans le domaine. Animée par une passion inébranlable pour son métier, Isabelle souhaite mettre à profit son expertise dans ce nouveau projet. Le salon rouvrira ses portes sous une nouvelle enseigne, « Salon Divine », dès le 7 mai. Les clients pourront désormais profiter des services proposés par le salon, avec des horaires adaptés pour répondre au mieux à leurs besoins. Le salon sera fermé le lundi matin et le mercredi, avec une journée continue le vendredi. Les samedis matin seront sur rendez-vous uniquement.

→ **CONTACT**

02 99 64 55 09



Isabelle Malonga (haut)
Claudine Le Guiniec (bas)

En plus des prestations de coiffure traditionnelle pour hommes, femmes et enfants, le salon proposera également des services tels que la barbe, les massages du cuir chevelu, et bien d'autres encore.

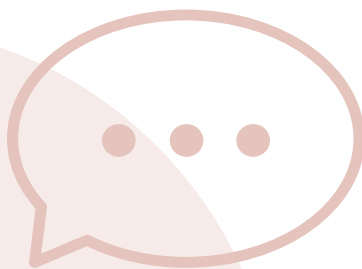
Les brèves

Réouverture de la boulangerie

La cession du fonds de commerce étant maintenant actée, les nouveaux propriétaires entreprendront, après obtention des autorisations préalables de travaux, l'aménagement de vestiaires et l'installation d'un nouveau four. Une date d'ouverture sera communiquée ultérieurement

Déménagement

La Traiteur Monsieur M est désormais délocalisé 6 Boulevard du Trieux, ZAC des Touches, à Pacé.



Sur votre marché

Nouveau commerçant

Besoin d'une révision ou d'une réparation pour votre vélo. Retrouvez La Berzingue le garage ambulant pour bicyclettes, au marché de la Ville de Vezin-le-Coquet chaque vendredi de 15h à 20h. Toutes les réparations sur tous types de vélos.



→ **CONTACT**

06 34 64 79 34

www.laberzingue.fr

AGENDA

Avril

13 avril / 9h30-19h

Salon des gourmets

Un salon des vins & produits du terroir, organisé par Goûts et Saveurs.
Salle des fêtes

14 avril - 16h



Chambre à Airs

L'ensemble Chambre à Airs organise un concert «Beethoven» Trio Sextuor Octuor - Participation libre.
Médiathèque du Tempo

19 avril / 19h

Concert rock

avec Formica à la médiathèque du Tempo - gratuit

27 avril / 20h30

Fest Noz

Org. la Gavotte - Salle des fêtes

Mai

8 mai / 11h

Commémoration

Monument aux morts suivi d'un pot servi salle polyvalente.

11 mai / 9h - 17h

Opération Tritout

Une benne pour vos encombrants Parking de l'EHPAD (rue de Belle-Ille) de 9h à 13h (déchets dangereux) et de 9h à 17h (déchets encombrants).

24 mai / 15h - 19h

La maison du vélo

Différents services présentés : les abonnements et renseignements sur le STAR, le vélo en libre-service : informations, livraison, logistique SAV, démonstration, réservation... Place du marché

30 mai / 18h30

Réunion publique sur l'Aire de Grand Passage des gens du voyage à la Belle-Epine.

Salle polyvalente

31 mai & 1^{er} juin



Les jardins enchantés - 5^e édition Envol' et vous ». Découvrez la biodiversité et la culture réunies dans un festival artistique et environnemental, mêlant spectacles, créations et animations pour tous les habitants. Gratuit

Juin

6 juin / 8h30

Challenge Boisivon

Org. Pétanque club. Complexe sportif

9 juin / 8h- 18h

Elections Européennes

Salle des fêtes et polyvalente.

15 juin - 13h30 à 18h



Veztival

Organisé par le Conseil Municipal Jeunes, cet événement propose des jeux en extérieur gratuits pour tous les enfants ! Venez nombreux pour profiter de nombreuses activités ludiques et festives. Course en sac, tir à la corde, chamboule-tout, atelier maquillage et bien d'autres vous attendent pour une journée inoubliable ! Centre de loisirs des Korrigans - Gratuit

19 juin / 19h

Fête de la musique

Org. AMV - Salle polyvalente

20 juin / 19h

Pique-nique Partagé

Org. Douze lunes - Arboretum

22 juin / 20h30

Tous en chœur

1001 notes - Eglise

28 juin / 15h30

Fête de l'école

Cour de l'école Eric Tabarly



Juillet

5 juillet - 18h



Pique-nique musical

Square de l'île bleue ! À partir de 18h, plongez dans l'univers fantastique de la compagnie « Humpty Dumpty » et sa Monstrueuse parade. Un spectacle mêlant musiques, marionnettes et danses pour vous emmener dans un voyage imaginaire. N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique pour profiter pleinement de cette soirée en plein air - Gratuit

16 au 21 Juillet

Bigoud'n'Jongle

Rassemblement de jongleurs de tous horizons, donnant lieu à toutes sortes d'événements festifs et jonglistiques, ayant autant pour but de divertir que de permettre le partage d'un savoir. Org. Association Jongle et Rit au complexe sportif de Vezin.